

Publié le : 22/06/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 14 juin 2023 à 17h00

Question n°3

Décision Modificative n°2

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

Etaient présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON, part à 19h50, vote jusqu'à la question n°18 et assiste à l'information n°1 / Monsieur Philippe CREMER / Madame Valéry GARCIA / Madame Myriam LEMERCIER / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Agnès MARTIN / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO, arrive à 17h08 et vote à partir de la question n°3 / Monsieur Michel PELLATON part à 19h15 et vote jusqu'à la question n°16 / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Monsieur André TERZO / Madame Sylvie WANLIN

Etaient absents :

Monsieur Bernard AVON / Monsieur Cyril DEVESEA / Monsieur Jamal-Eddine LOUHKIAR / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

RECU EN PREFECTURE

Le 22 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

Date de dépôt en Préfecture : 025-262500564-20230614-D00173510-DE

DÉLIBÉRATION

Incidence financière	
Budget Principal	Fonctionnement : 298 267 € (financés par dépenses imprévues et réduction dépenses de personnel.
Résidences autonomie	Investissement : 15 217 € Fonctionnement : 150 000 € (inclus dans les 298 267 € du Budget principal) /
Aide à domicile	Investissement : 50 000 € Investissement : + 17 000 €

Résumé : La Décision Modificative n°2 porte sur l'inscription des crédits permettant l'organisation des Rendez-vous de l'âge (1), sur l'augmentation des crédits d'énergie des Résidence autonomie (2), l'ajustement du programme d'investissement (3), l'accompagnement des agents de la Maison des seniors (4), la rénovation d'appartements étudiants (5), le remboursement d'une partie de la subvention pour le conseiller numérique (6). **A l'issue de cette Décision Modificative, le solde des dépenses imprévues est nul.**

Référence au Projet social 2022-2026 :

☐ Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS

☐ Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »

☐ Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification...)

☐ Axe 4 : Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville

☒ Axe 5 : Optimiser les moyens, les ressources et le patrimoine du CCAS pour pérenniser son action de service public

☐ Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS

☐ Sans objet

I – Rendez-vous de l'âge

Les crédits nécessaires à l'organisation de la manifestation n'ont pas été prévus au BP 2023. Celle-ci sera organisée à la fin de l'année, il convient donc de modifier le budget pour intégrer le coût de celle-ci, estimé à 115 000 €, par un recours aux dépenses imprévues.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	40000 - Direction de l'autonomie	011 - Charges à caractère général	6188 - Autres frais divers	115 000 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	-115 000 €	
Total				0.00 €	0.00 €

II – Augmentation des crédits d'énergie des Résidences autonomie

Les Résidences autonomie sont éligibles au bouclier tarifaire, puisqu'elles font partie du périmètre de l'article 10 du décret n°2022-1763 du 30 décembre 2022. Or, à ce jour, Save Facteur 4, le fournisseur de gaz, n'applique pas encore cette réduction, et EDF applique seulement l'amortisseur électricité, nettement moins avantageux. Les attestations permettant le bénéfice du bouclier tarifaire pour l'électricité ont été transmises fin mai 2023 dès que le formulaire en ligne a été disponible sur le portail EDF.

Dans l'attente du remboursement des sommes indûment versées, il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires permettant d'honorer le paiement des factures. Une Décision Modificative ultérieure permettra d'intégrer en recettes le remboursement de ces sommes. Il est proposé d'augmenter le budget de 150 000 €. En effet, le budget initial, d'un montant de 250 000 €, est intégralement consommé fin mai 2023.

Cette inscription est financée par un recours aux dépenses imprévues restantes, le solde provenant d'une réduction des budgets de personnel des services ASQ et SAAS, puisqu'ils ne seront pas consommés intégralement.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	00100 - Dépenses transversales	67 - Charges exceptionnelles	6715 - Subventions aux budgets annexes	150 000 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	-51 733 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	20400 - Antennes Sociales de Quartier	012 - Dépenses de personnel	64111 - Rémunérations personnel titulaire	-65 000 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	23200 - SAAS / Glacis	012 - Dépenses de personnel	64111 - Rémunérations personnel titulaire	-33 267 €	
Total Budget Principal				0.00 €	0.00 €

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
15 - RESIDENCES AUTONOMIE	43911 - Hébergement	011 - Charges afférentes à l'exploitation courante	60612 - Energie, électricité	150 000 €	
15 - RESIDENCES AUTONOMIE	43911 - Hébergement	019 - Produits financiers et non encaissables	7718 - Subvention du Budget principal		150 000.00 €
Total Résidences autonomie				150 000.00 €	150 000.00 €

III – Ajustement du programme d'investissement

Des besoins nouveaux nécessitent l'inscription de crédits supplémentaires pour les opérations suivantes :

- 50 000 € pour le budget des Résidences autonomie, afin de financer le remplacement de certains éléments des ascenseurs, qui ont atteint leur durée de vie. Financement par emprunt.

- 4 000 € pour l'achat de cuisinettes au sein de la résidence Agora, dont certaines ne sont plus en état. Financement par emprunt.

- 6 317 € pour du mobilier ainsi que 4 900 € de travaux, au sein de la Maison de Services Au Public labellisée France Services (MSAP FS), en raison de la modification du mode d'accueil des usagers. Financement par emprunt.

- 17 000 € pour le budget de l'aide à domicile, afin de permettre l'acquisition d'un véhicule supplémentaire et de tenir compte du coût actualisé, en raison du contexte inflationniste. Cette opération diminue l'excédent prévisionnel d'investissement du même montant.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
15 - RESIDENCES AUTONOMIE	43911 - Hébergement	23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions sur sol propre	50 000.00 €	
15 - RESIDENCES AUTONOMIE	43911 - Hébergement	16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		50 000.00 €
Total				50 000.00 €	50 000.00 €

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	24000 - Service Hébergement Logement Accompagné	23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions sur sol propre	4 000 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	28000 - MSAP FS	23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions sur sol propre	4 900 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	28000 - MSAP FS	21 - Immobilisations corporelles	2184 - Mobilier	6 317 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	00100 - Dépenses transversales	16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		15 217 €
Total				15 217.00 €	15 217.00 €

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
21 - AIDE A DOMICILE	41110 - Aide à domicile	21 - Immobilisations corporelles	2182 - Matériel de transport	17 000 €	
21 - AIDE A DOMICILE	41110 - Aide à domicile	003 - Excédent prévisionnel d'investissement	003 - Excédent prévisionnel d'investissement	-17 000 €	
Total				0.00 €	0.00 €

IV – Accompagnement des agents de la Maison des Séniors

Des crédits nouveaux sont nécessaires à la Maison des Séniors afin que le service soit accompagné par un cabinet pour des séances de co-développement. Les crédits nouveaux à inscrire s'élèvent à 9 600 €. Ils sont financés par un recours aux dépenses imprévues.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	45300 - Maison des seniors	011 - Charges à caractère général	6184 - Versement à des organismes de formation	9 600 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	-9 600 €	
Total				0.00 €	0.00 €

V – Rénovation d'appartements d'étudiants

Certains appartements proposés aux étudiants au sein de la Résidence autonomie Les Hortensias doivent être rénovés. Il convient à ce titre d'inscrire 7 000 € en dépenses d'entretien, financés par un recours aux dépenses imprévues.

Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	43800 - Etudiants	011 - Charges à caractère général	615221 - Entretien bâtiments publics	7 000 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	-7 000 €	
Total				0.00 €	0.00 €

VI - Remboursement d'une partie de la subvention pour le conseiller numérique

Le CCAS a perçu une subvention d'un montant de 50 000 € au titre du financement d'une partie du coût d'un « conseiller numérique » au sein de la MSAP France Services. Or, l'agent a quitté le CCAS avant la fin de la durée prévue par la convention. Le CCAS doit donc rembourser 16 667 € à la Caisse des Dépôts et Consignations, correspondant au prorata du temps de travail non accompli par l'agent. Cette dépense est financée par un recours aux dépenses imprévues.

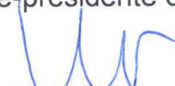
Budget	Service	Chapitre	Nature	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	28000 - MSAP FS	67 - Charges exceptionnelles	673 - Annulation de titre sur exercice antérieur	16 667 €	
01 - BUDGET PRINCIPAL	00100 - Dépenses transversales	022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	-16 667 €	
Total				0.00 €	0.00 €

A l'issue de cette Décision Modificative, l'enveloppe de dépenses imprévues est nulle.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°2

Pour extrait conforme,
La Vice-présidente du CCAS,


Sylvie WANLIN

DECISIONS MODIFICATIVES
n°2 du 14 juin 2023
des recettes et des dépenses

Sommaire

	I - Informations générales (6)
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
5	II - Présentation générale du budget
6	A1 - Vue d'ensemble - Sections
7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	 Budget annexe CHRS
17	Budget annexe Résidences autonomie
	Budget annexe Escapade
	Budget annexe SSIAD
27	Budget annexe Aide à domicile
	Budget annexe Restauration à domicile
	Budget annexe Lits Halte Soins Santé

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

	Sommaire	Joint	Sans objet
	IV - Annexes (7)		
Pages			
	A - Eléments du bilan		
36	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
42	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	x	
47	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	x	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		x
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		x
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		x
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		x
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		x
	A4 - Etat des provisions		x
	A5 - Etalement des provisions		x
52	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
53	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		x
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		x
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		x
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		x
	A8 - Etat des charges transférées		x
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.6 - Etat des engagements reçus		x
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		x
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		x
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		x
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		x
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		x
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		x
	D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		x
	D2 - Arrêté et signatures		x

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Centre Communal d'Action Sociale (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :

Numéro SIRET : 26250056400014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

M. 14

DECISION MODIFICATIVE 2 (3)

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 05/06/2023 ,DM 2

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		
---------------------	--	--

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 938 790.84		131 600.00		2 938 790.84
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 379 380.00		-98 267.00		9 379 380.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	912 476.00				912 476.00
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00				53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 931 719.00		166 667.00		1 931 719.00
	Total des dépenses de gestion courante	15 216 215.84		200 000.00		15 216 215.84
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	200 000.00		-200 000.00		200 000.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	15 416 215.84				15 416 215.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)	513 269.00				513 269.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	513 269.00				513 269.00
	TOTAL	15 929 484.84				15 929 484.84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 15 929 484.84

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATION DE CHARGES	60 000.00				60 000.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	1 701 421.00				1 701 421.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	12 142 621.00				12 142 621.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	13 904 042.00				13 904 042.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	13 904 042.00				13 904 042.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	13 904 042.00				13 904 042.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 025 442.84

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 15 929 484.84

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	513 269.00
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	82 235,60				82 235,60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	143 000,00				143 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 976,42		6 317,00		272 976,42
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 035 137,33		8 900,00		2 035 137,33
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 533 349,35		15 217,00		2 533 349,35
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	202 646,00				202 646,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000,00				60 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	262 646,00				262 646,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 795 995,35		15 217,00		2 795 995,35
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	2 795 995,35		15 217,00		2 795 995,35

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 795 995,35

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	400 000,00				400 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	461 118,33		15 217,00		461 118,33
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	861 118,33		15 217,00		861 118,33
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	330 000,00				330 000,00
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (9)	700 000,00				700 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	11 500,00				11 500,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000,00				60 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
	Total des recettes financières	1 101 500,00				1 101 500,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 962 618,33		15 217,00		1 962 618,33
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)	513 269,00				513 269,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	513 269,00				513 269,00
	TOTAL	2 475 887,33		15 217,00		2 475 887,33

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 795 995,35

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	513 269,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total			

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION BUDGETS ANNEXES (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN RÉGIE			
73	IMPÔTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
---	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION BUDGETS ANNEXES (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS			
29	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
----------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 938 790.84	131 600.00	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	21 900.00		
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	197 800.00		
60623	ALIMENTATION (NON STOCKEE)	301 424.21		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES SERV LOGISTIQUE	1 900.00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN (NON STOCKEES)	11 200.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	56 050.00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	6 000.00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 700.00		
611	CONTRATS DE PREST DE SERVICES	66 600.00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	737 376.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	21 000.00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	81 184.00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	78 792.63	7 000.00	
615228	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	500.00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES AUTRES BIEN	30 330.00		
6156	MAINTENANCE	57 290.00		
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	4 000.00		
6168	AUTRES PRIMES ASSURANCE	133 700.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE TECHNIQUE	6 350.00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	50 000.00	9 600.00	
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET DE SEMINAIRES	400.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	211 474.00	115 000.00	
6226	HONORAIRES	16 500.00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	6 000.00		
6228	DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET D'HONORAIRES	28 000.00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00		
6237	PUBLICATIONS	55 600.00		
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	6 000.00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	8 260.00		
6248	DIVERS	150.00		
6256	MISSIONS	1 950.00		
6257	RECEPTIONS	9 000.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	25 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	52 000.00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	300.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	89 500.00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	1 000.00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 500.00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	380 000.00		
62872	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE	54 850.00		
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ORGANISMES	92 800.00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 000.00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 050.00		
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	60.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 379 380.00	-98 267.00	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVE DE RATTACHEMENT	1 153 719.00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CENTRES DE GESTI	44 167.00		
64111	REMUNERATION DES TITULAIRES - REMUN PRIN	3 847 257.00	-98 267.00	
64112	REMUNERATION DES TITULAIRES - NBI,SFT,IR	140 430.00		
64118	REMUNERATION DES TITULAIRES - AUTRES INDEMNITES	836 058.00		
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE - REMUNERATIONS	908 963.00		
64138	PERSONNEL NON TITULAIRE AUTRES INDEMNITES	85 681.00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	81 448.00		
6451	COTISATION A L'URSSAF	960 839.00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 228 384.00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	50 821.00		
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	4 080.00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L APPRENTISSAGE	1 300.00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	2 478.00		
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	33 755.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	912 476.00		
6512	DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	18 470.00		
6532	FRAIS DE MISSION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU CA	2 000.00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	15 000.00		
6542	CREANCES ETEINTES	5 000.00		
6561	SECOURS D'URGENCE	230 400.00		
6562	AIDES	69 600.00		
6574	SUBV FONCTIO AUX ASSOC.ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	563 000.00		
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	9 006.00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		13 230 646.84	33 333.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	53 850.00		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	54 556.00		
66112	ICNE	-706.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	1 931 719.00	166 667.00	
6715	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX BUDGETS ANNEXES	1 925 669.00	150 000.00	
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 750.00	16 667.00	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00		
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	200 000.00	-200 000.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	15 416 215.84		

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION(7)(8)(9)	513 269.00		
6811	DOTATION AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS INCORPO. ET CORPOR	513 269.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	513 269.00		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	513 269.00		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 929 484.84		
--	---------------	--	--

	RESTES A REALISER N-1 (11)	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif..

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATION DE CHARGES	60 000.00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	60 000.00		
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	1 701 421.00		
706	PRESTATIONS DE SERVICES	699 458.00		
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR BUDGET ANNEXE	276 100.00		
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	623 400.00		
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	102 463.00		
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	12 142 621.00		
74718	PARTICIPATIONS DE L'ETAT - AUTRES	1 420 552.00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DU DEPARTEMENT	421 742.00		
7474	DOT ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE	10 000 188.00		
7478	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANES	290 139.00		
748	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	10 000.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		13 904 042.00		

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 904 042.00		

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION(6)(7)(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total)	13 904 042.00		
---	----------------------	--	--

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 795 995.35	15 217.00	
--	--------------	-----------	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 217.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	400 000.00		
1322	SUB. D'EQUIP. NON TRANSFERABLE - REGION	400 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	461 118.33	15 217.00	
1641	Emprunts en Euros	461 118.33	15 217.00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		861 118.33	15 217.00	
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 030 000.00		
10222	FCTVA	330 000.00		
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	700 000.00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	11 500.00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00		
274	PRETS	60 000.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Total des recettes financières		1 101 500.00		
Opé. pour compte de tiers n°...(5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 962 618.33	15 217.00	
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (6)(7)(8)	513 269.00		
280411	AMORT SUBV EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	132 929.00		
280412	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	31 120.00		
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 265.00		
2804411	AMORTISSEMENT SUBVENTION D EQUIPEMENT EN NATURE BIENS	8 166.00		
2804412	AMORTISSEMENT SUBVENTION BATIMENTS EN NATURE	95 436.00		
2804422	SUBVENTIONS BATIMENTS PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	846.00		
2805	AMORTIS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 276.00		
28135	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS - IGAAC	7 517.00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AM	65 057.00		
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	34 157.00		
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL BUREAU ET INFORM	39 000.00		
28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	34 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE		513 269.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		513 269.00		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des		2 475 887.33	15 217.00	
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				15 217.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 15 RESIDENCES AUTONOMIE

M22

DECISION MODIFICATIVE 2
voté par nature

ANNEE 2023

Demande effectuée le 05/06/2023 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	62 000.00	62 000.00					
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	250 000.00	219 894.00					
60613 CHAUFFAGE	55 000.00	45 000.00					
60622 PRODUITS D'ENTRETIEN	14 100.00	11 800.00					
60623 FOURNITURES D'ATELIER	65 000.00	80 000.00					
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	12 500.00	17 300.00					
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES							
6066 FOURNITURES MEDICALES	2 600.00	2 600.00		150 000.00	150 000.00		
SERVICES EXTERIEURS							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6241 TRANSPORTS DE BIENS	30 000.00						
62428 TRANSPORT D'USAGERS	800.00	1 500.00					
6256 MISSIONS	195.00	308.93					
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	10 000.00	11 000.00					
6281 PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	31 000.00	31 000.00					
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	10 000.00	12 500.00					
6288 SERVICES EXTERIEURS - AUTRES	43 000.00	33 000.00					
TOTAL GROUPE I	586 195.00	527 902.93		150 000.00	150 000.00		

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	108 642.00	103 010.82					
INTERVENANTS MEDICAUX (MEDECINS COORDONNATEURS)	14 351.00	13 941.36					
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 731.00	2 601.00					
DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	13 594.00	13 205.94					
PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	13 788.00	11 613.65					
PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	994 823.00	970 727.75					
PERS TIT ET STA - INDEMNITE DE RESIDENCE	23 906.00	25 915.08					
PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	222 694.00	198 670.51					
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE							
SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT							
PERSNNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE * COMPLEMENT DE							
TRAITEMENT INDICIAIRE							
PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - PRIME GRAND AGE							
PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	371 219.00	322 444.70					
PERS NON MEDICAL DE REMPL - COMPLEMENT DE TRAITEMENT							
INDICIAIRE							
PERS NON MEDICAL DE REMPL - PRIME GRAND AGE							
PERS NON MED DE REMPL - INDEMNITES FORFAITAIRES TRAVAIL							
DIMANCHE JOURS FERIES							
PERS NON MED DE REMPLACEMENT AUTRES INDE	75 494.00	67 154.53					
PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	330 116.00	301 689.31					
PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	23 732.00	30 652.80					
PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	27 192.00	23 705.12					
PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	313 244.00	295 101.87					
MEDECINE DU TRAVAIL	474.00	299.88					
AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	6 244.00	4 462.32					
TOTAL GROUPE II	2 542 244.00	2 385 196.64					

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	
6132	135 532.00	134 531.60				
61352	5 000.00	5 000.00				
614	67 956.00	67 000.00				
61521	171 211.00	250 000.00				
61558						
61568	18 000.00	12 000.00				
6161	67 700.00					
6182	7 000.00	7 000.00				
6184	1 700.00	1 900.00				
6188		2 000.00				
623	77 500.00	100 300.00				
63512	5 000.00	5 000.00				
	98 000.00	98 000.00				
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
6518	3 500.00	3 400.00				
6541		9 341.00				
6542		11 424.00				
6588	10.00	10.00				
CHARGES FINANCIERES						
6611	5 900.00	6 850.00				
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
673	10 000.00	20 000.00				
678	3 566.94	46 422.10				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
68112	262 728.00	261 298.00				
TOTAL GROUPE III	940 303.94	1 041 476.70				
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 068 742.94	3 954 576.27		150 000.00	150 000.00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						
002					Report à nouveau en n	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	4 068 742.94	3 954 576.27		150 000.00	150 000.00	

EXPLOITATION : RECETTES

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutaire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutaire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
731118 AUTRES MODES DE TARIFICATION	549 343.06	485 584.92					
73313 PRODUITS DEPT - PERS AGEES - PRIX DE JOURNEE -	290 000.00	250 000.00					
73418 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - PERS.AGEES-AUTRES ETAB	1 782 468.00	1 633 440.07					
7381 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS - CAF	210 000.00	224 000.00					
7388 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS	12 000.00	2 000.00					
TOTAL GROUPE I	2 843 811.06	2 595 024.99					

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutaire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutaire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
7085 PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS ACCOMP	8 000.00	10 000.00					
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	4 000.00	5 500.00					
7483 FORFAIT AUTONOMIE	113 500.00	120 000.00					
7548 AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS	45 000.00	45 000.00					
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURAN		10.00					
TOTAL GROUPE II	170 500.00	180 510.00					

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

7712	SUBVENTION D'EQUILIBRE					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION					
777	99 635.00	991 061.08		150 000.00	150 000.00	
778	3 566.94	46 422.10				

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	1 050 864.94	1 132 619.18	150 000.00	150 000.00		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 065 176.00	3 908 154.17	150 000.00	150 000.00		

002

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 566.94	46 422.10	Report à nouveau en n			
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	4 068 742.94	3 954 576.27	150 000.00	150 000.00		

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1391 SUBVENTIONS ETAT	2 973.00	2 973.00					
1392 SUBV. IVT COLL ET ETAB PUBLICS	56 662.00	56 663.00					
13988 AUTRES SUBVENTIONS	40 000.00	35 500.00					
TOTAL	99 635.00	95 136.00					

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS	85 700.00	98 500.00					
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	24 000.00	24 000.00					
TOTAL	109 700.00	122 500.00					

Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2013 FRAIS D'EVALUATION	5 500.00						
TOTAL	5 500.00						

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 032.17	2 744.52					
2184 MOBILIER	55 661.64	67 965.29					
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 940.80	52 810.00					
TOTAL	112 634.61	123 519.81					

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2313 CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	925 361.69	472 907.70		50 000.00	50 000.00		
2314 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI		1 740.00					
TOTAL	925 361.69	474 647.70		50 000.00	50 000.00		

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 252 831.30	815 803.51		50 000.00	50 000.00		

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 252 831.30	815 803.51		50 000.00	50 000.00		
--	---------------------	-------------------	--	------------------	------------------	--	--

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
10222	20 000.00					
TOTAL	20 000.00					

Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
13188		232 023.25				
TOTAL		232 023.25				

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
1641	877 967.18	223 870.55				
165	24 000.00	24 000.00		50 000.00	50 000.00	
TOTAL	901 967.18	247 870.55		50 000.00	50 000.00	

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
AMMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERALES	50 128.00	49 038.00					
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	156 500.00	159 967.00					
AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	1 500.00	1 464.00					
AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	32 600.00	27 829.00					
AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 000.00	23 000.00					
TOTAL	262 728.00	261 298.00					

28135
28145
28183
28184
28188

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 184 695.18	741 191.80		50 000.00	50 000.00		
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP	68 136.12	Report à nouveau en n-1 74 611.71	Report à nouveau en n				

001

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 252 831.30	815 803.51	50 000.00	50 000.00
--	---------------------	-------------------	------------------	------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 21 AIDE A DOMICILE

M22

DECISION MODIFICATIVE 2
voté par nature

ANNEE 2023

Demande effectuée le 05/06/2023 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	16 000.00	18 000.00				(6)	(7)
6068 AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		500.00					

SERVICES EXTERIEURS

AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	16.00	16.00					
6256 MISSIONS	3 700.00	500.00					
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	700.00	700.00					
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	12 000.00	12 000.00					
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	6 700.00	6 700.00					
TOTAL GROUPE I	39 116.00	38 416.00					

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	24 000.00	14 627.38					
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	1 300 000.00	1 589 441.11					
64112 INDEMNITE DE RESIDENCE	50 000.00	66 945.28					
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	315 000.00	390 958.56					
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAI							
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	100 000.00						
641182 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE							
641186 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET	12 000.00						
64151 JOURS FERIÉS	812 996.00	700 000.00					
641582 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	75 000.00						
641586 INDEMNITES DE TRAITEMENT INDICIAIRE							
641588 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET	8 000.00						
641588 JOURS FERIÉS							
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE							
64511 INDEMNITES	191 000.00	132 096.78					
64513 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	330 000.00	270 057.10					
64514 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	81 000.00	76 361.03					
64515 PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	70 000.00	19 037.60					
6475 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	135 000.00	130 850.54					
6488 MEDECINE DU TRAVAIL	1 000.00	299.88					
AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	8 500.00	9 189.66					
TOTAL GROUPE II	3 513 496.00	3 399 864.92					

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
61358 AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	2 180.00						
61561 MAINTENANCE INFORMATIQUE	21 944.00	21 944.00					
6163 ASSURANCE TRANSPORT	3 500.00	3 572.00					
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	54 000.00	59 000.00					
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLIQUES	25 820.00	15 000.00					
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00	500.00					
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	3 000.00	5 000.00					
6542 CREANCES ETEINTES	1 000.00	1 000.00					
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA	810.00	710.00					
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	8 000.00	12 000.00					
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 219.00	5 180.00					
TOTAL GROUPE III	130 973.00	123 906.00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3 683 585.00	3 562 186.92					
002	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	3 683 585.00	3 562 186.92					

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Restes à réaliser (3)	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
7328 AUTRES PRODUITS A LA CHARGE DE L ETAT		247 597.42					
733111 DOTATION GLOBALE SAAD		1 339 500.00					
73311111 DOTATION GLOBALE SAAD PERSONNES AGEES	1 554 132.00						
733141 PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT - TARIF HORAIRE - SAAD		33 000.00					
7331411 TARIF HORAIRE SAAD PERSONNES AGEES	21 000.00						
7332121 DOTATION GLOBALE SAAD PERSONNES HANDICAPEES	438 345.00						
733241 PRODUIT A LA CHARGE DU DEPARTEMENT - SAAD		350 000.00					
7332411 TARIF HORAIRE SAAD PERSONNES HANDICAPEES	80 000.00						
73412 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - SAAD	556 835.00	630 000.00					
73421 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - SECTEUR DES HANDICAPEES - SAAD	68 000.00	55 000.00					
7388 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS - AUTRES	91 000.00	60 000.00					
TOTAL GROUPE I	2 809 312.00	2 715 097.42					

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Restes à réaliser (3)	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
7548 AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS		102 360.00					
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURAN	10.00	10.00					
TOTAL GROUPE II	10.00	102 370.00					

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)				

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	SUBVENTION D EQUILIBRE	874 263.00					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	744 719.50					

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	874 263.00	744 719.50					
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3 683 585.00	3 562 186.92					

002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	3 683 585.00	3 562 186.92					
--------------------------------------	--------------	--------------	--	--	--	--	--

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 20 concessions et droit similaires

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles	Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
2013 FRAIS EVALUATION	5 500.00						
TOTAL	5 500.00						

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles	Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	11 000.00	15 000.00		17 000.00	17 000.00		
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 624.00	7 500.00					
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500.00	2 500.00					
TOTAL	20 124.00	25 000.00		17 000.00	17 000.00		

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles	Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	25 624.00	25 000.00		17 000.00	17 000.00		
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP		Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT	27 258.39	16 842.28					
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	52 882.39	41 842.28					

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
28013 AMORTISSEMENT EVALUATION EXTERNE	722.00	722.00					
28182 AMORTISSEMENTS DU MAT DE TRANSPORT	3 239.00	1 438.00					
28183 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	5 258.00	2 020.00					
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000.00	1 000.00					
TOTAL	10 219.00	5 180.00					

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 219.00	5 180.00					

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP	42 663.39	36 662.28					

001

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	52 882.39	41 842.28					
--	------------------	------------------	--	--	--	--	--

ANNEXES

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRA PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	2 173 776.00	361 975.25				
- Equipements municipaux (2)	1 913 630.00	218 975.25				
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		143 000.00				
- Opérations financières	260 146.00					
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	2 173 776.00	361 975.25				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	2 173 776.00	361 975.25				

	RECETTES						
Total recettes de l'exercice		2 012 269.00	461 118.33				
RAR N-1 et reports		320 108.02					
Total cumulé recettes d'investissement		2 332 377.02	461 118.33				

	FONCTIONNEMENT						
	DEPENDANCES						
Total dépenses de l'exercice		767 119.00	6 357 324.63				
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses de fonctionnement		767 119.00	6 357 324.63				

	RECETTES						
Total recettes de l'exercice		10 000 188.00	348 000.00				
RAR N-1 et reports		2 025 442.84					
Total cumulé recettes de fonctionnement		12 025 630.84	348 000.00				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
- Equipements municipaux (2)	249 978.09	7 766.01				2 390 349.35
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						143 000.00
- Opérations financières	2 500.00					262 646.00
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 500.00					2 475 887.33
RAR N-1 et reports						320 108.02
Total cumulé recettes d'investissement	2 500.00					2 795 995.35
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	6 700 820.00	2 104 221.21				15 929 484.84
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 700 820.00	2 104 221.21				15 929 484.84
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 660 542.00	895 312.00				13 904 042.00
RAR N-1 et reports						2 025 442.84
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRA PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		2 173 776.00	361 975.25				
Dépenses réelles		2 173 776.00	361 975.25				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 146.00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		82 235.60				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		143 000.00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		136 739.65				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 913 630.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00					
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							

RECETTES							
Total recettes d'investissement		2 332 377.02	461 118.33				
Recettes réelles		1 819 108.02	461 118.33				
001	EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT	320 108.02					
	REPORTE						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 030 000.00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	400 000.00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 000.00	461 118.33				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00					
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre		513 269.00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	513 269.00					
	SECTION						

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
	Dépenses réelles	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 500.00					202 646.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						82 235.60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						143 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	128 470.76	7 766.01				272 976.42
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	121 507.33					2 035 137.33
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						60 000.00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	2 500.00					2 795 995.35
	Recettes réelles	2 500.00					2 282 726.35
001	EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT						320 108.02
	REPORTE						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES						1 030 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						400 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 500.00					472 618.33
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						60 000.00
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre						513 269.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						513 269.00

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRA PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		767 119.00	6 357 324.63				
Dépenses réelles		253 850.00	6 357 324.63				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		981 957.63				
012	CHARGES DE PERSONNEL						
022	DEPENSES IMPREVUES	200 000.00	3 352 752.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00	96 946.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 925 669.00				
Dépenses d'ordre		513 269.00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	513 269.00					
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		12 025 630.84	348 000.00				
Recettes réelles		12 025 630.84	348 000.00				
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 025 442.84					
013	ATTENUATION DE CHARGES		60 000.00				
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		288 000.00				
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	10 000 188.00					
Recettes d'ordre							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		6 700 820.00	2 104 221.21				15 929 484.84
	Dépenses réelles	6 700 820.00	2 104 221.21				15 416 215.84
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 329 423.00	627 410.21				2 938 790.84
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 550 067.00	1 478 561.00				9 379 380.00
022	DEPENSES IMPREVUES						200 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	815 530.00					912 476.00
66	CHARGES FINANCIERES						53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 800.00	250.00				1 931 719.00
<i>Dépenses d'ordre</i>							513 269.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						513 269.00

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84
	Recettes réelles	2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						2 025 442.84
013	ATTENUATION DE CHARGES						60 000.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	700 109.00	713 312.00				1 701 421.00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	1 960 433.00	182 000.00				12 142 621.00
<i>Recettes d'ordre</i>							

4	IV - ANNEXES		IV
2	ELEMENTS DU BILAN		
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	767 119.00	6 357 324.63			7 124 443.63
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	767 119.00	6 357 324.63			7 124 443.63
012	CHARGES DE PERSONNEL		981 957.63			981 957.63
022	DEPENSES IMPREVUES		3 352 752.00			3 352 752.00
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT	200 000.00				200 000.00
042	ENTRE SECTION	513 269.00				513 269.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
66	COURANTE		96 946.00			96 946.00
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00				53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 925 669.00			1 925 669.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	12 025 630.84	348 000.00			12 373 630.84
013	ATTENUATION DE CHARGES	12 025 630.84	348 000.00			12 373 630.84
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		60 000.00			60 000.00
	DOTATIONS SUBVENTIONS		288 000.00			288 000.00
74	PARTICIPATIONS	10 000 188.00				10 000 188.00
	EXCEDENT OU DEFICIT DE					
002	FONCTIONNEMENT REPORTE	2 025 442.84				2 025 442.84
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					
		11 258 511.84	-6 009 324.63			5 249 187.21

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FUNCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS								Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL										
012	CHARGES DE PERSONNEL										
022	DEPENSES IMPREVUES										
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT										
042	ENTRE SECTION										
	AUTRES CHARGES DE GESTION										
65	COURANTE										
66	CHARGES FINANCIERES										
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATION DE CHARGES										
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE										
	DOTATIONS SUBVENTIONS										
74	PARTICIPATIONS										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 700 820.00	6 700 820.00
012	CHARGES DE PERSONNEL		1 329 423.00	1 329 423.00
022	DEPENSES IMPREVUES		4 550 067.00	4 550 067.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION			
66	COURANTE		815 530.00	815 530.00
67	CHARGES FINANCIERES			
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 800.00	5 800.00
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
013	ATTENUATION DE CHARGES		2 660 542.00	2 660 542.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		2 660 542.00	2 660 542.00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS		700 109.00	700 109.00
	PARTICIPATIONS		1 960 433.00	1 960 433.00
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-4 040 278.00	-4 040 278.00

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 INTERVENTIONS SOCIALES - AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)							6 700 820.00	
	Dépenses de l'exercice							6 700 820.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							1 329 423.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL							4 550 067.00	
022	DEPENSES IMPREVUES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							815 530.00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							5 800.00	
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)							2 660 542.00	
	Recettes de l'exercice							2 660 542.00	
013	ATTENUATION DE CHARGES								
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE							700 109.00	
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS							1 960 433.00	
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)							-4 040 278.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)		2 104 221.21				2 104 221.21
	Dépenses de l'exercice		2 104 221.21				2 104 221.21
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		627 410.21				627 410.21
012	CHARGES DE PERSONNEL		1 476 561.00				1 476 561.00
022	DEPENSES IMPREVUES						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT						
042	ENTRE SECTION						
	AUTRES CHARGES DE GESTION						
65	COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		250.00				250.00
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)		895 312.00				895 312.00
	Recettes de l'exercice		895 312.00				895 312.00
013	ATTENUATION DE CHARGES						
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		713 312.00				713 312.00
	DOTATIONS SUBVENTIONS						
74	PARTICIPATIONS		182 000.00				182 000.00
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-1 208 909.21				-1 208 909.21

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	2 173 776.00	361 975.25			2 535 751.25
	Dépenses de l'exercice	2 173 776.00	361 975.25			2 535 751.25
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 146.00				200 146.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		82 235.60			82 235.60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		143 000.00			143 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		136 739.65			136 739.65
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 913 630.00				1 913 630.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	2 332 377.02	461 118.33			2 793 495.35
	Recettes de l'exercice	2 332 377.02	461 118.33			2 793 495.35
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	513 269.00				513 269.00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 030 000.00				1 030 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	400 000.00				400 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 000.00	461 118.33			470 118.33
	EXCEDENT OU DEFICIT					
001	D'INVESTISSEMENT REPORTE	320 108.02				320 108.02
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	158 601.02	99 143.08			257 744.10

48	IV - ANNEXES		IV
	ELEMENTS DU BILAN		
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRA PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS							Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION									
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		252 478.09	252 478.09
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		252 478.09	252 478.09
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		2 500.00	2 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		128 470.76	128 470.76
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		121 507.33	121 507.33
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)		2 500.00	2 500.00
	Recettes de l'exercice		2 500.00	2 500.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION			
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		2 500.00	2 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-249 978.09	-249 978.09

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 INTERVENTIONS SOCIALES - AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)							252 478.09	
	Dépenses de l'exercice							252 478.09	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES							2 500.00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						128 470.76		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						121 507.33		
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)							2 500.00	
	Recettes de l'exercice							2 500.00	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION								
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES							2 500.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)							-249 978.09	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		7 766.01				7 766.01
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		7 766.01				7 766.01
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 766.01				7 766.01
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports		-7 766.01				-7 766.01
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		191 146.00		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		191 146.00		
1641	Emprunts en Euros	191 146.00		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	191 146.00			191 146.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		903 269.00		
Ressources propres externes de l'année (a)		390 000.00		
10222	FCTVA	330 000.00		
274	PRETS	60 000.00		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		513 269.00		
280411	AMORT SUBV EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	132 929.00		
280412	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	31 120.00		
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 265.00		
2804411	AMORTISSEMENT SUBVENTION D EQUIPEMENT EN NATURE BIENS	8 166.00		
2804412	AMORTISSEMENT SUBVENTION BATIMENTS EN NATURE	95 436.00		
2804422	SUBVENTIONS BATIMENTS PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	846.00		
2805	AMORTIS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 276.00		
28135	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS - IGAAC	7 517.00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AM	65 057.00		
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	34 157.00		
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL BUREAU ET INFORM	39 000.00		
28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	34 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	903 269.00				903 269.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	191 146.00
Ressources propres disponibles (VIII)	903 269.00
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+712 123.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

DECISIONS MODIFICATIVES
n°2 du 14 juin 2023
des recettes et des dépenses

Sommaire

	I - Informations générales (6)
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
5	II - Présentation générale du budget
6	A1 - Vue d'ensemble - Sections
7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	 Budget annexe CHRS
17	Budget annexe Résidences autonomie
	Budget annexe Escapade
	Budget annexe SSIAD
27	Budget annexe Aide à domicile
	Budget annexe Restauration à domicile
	Budget annexe Lits Halte Soins Santé

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

	Sommaire	Joint	Sans objet
	IV - Annexes (7)		
Pages			
	A - Eléments du bilan		
36	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
42	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	x	
47	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	x	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		x
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		x
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		x
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		x
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		x
	A4 - Etat des provisions		x
	A5 - Etalement des provisions		x
52	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
53	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		x
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		x
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		x
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		x
	A8 - Etat des charges transférées		x
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.6 - Etat des engagements reçus		x
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		x
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		x
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		x
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		x
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		x
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		x
	D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		x
	D2 - Arrêté et signatures		x

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Centre Communal d'Action Sociale (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :

Numéro SIRET : 26250056400014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

M. 14

DECISION MODIFICATIVE 2 (3)

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 05/06/2023 ,DM 2

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		
---------------------	--	--

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 938 790.84		131 600.00		2 938 790.84
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 379 380.00		-98 267.00		9 379 380.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	912 476.00				912 476.00
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00				53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 931 719.00		166 667.00		1 931 719.00
	Total des dépenses de gestion courante	15 216 215.84		200 000.00		15 216 215.84
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	200 000.00		-200 000.00		200 000.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	15 416 215.84				15 416 215.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)	513 269.00				513 269.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	513 269.00				513 269.00
	TOTAL	15 929 484.84				15 929 484.84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 15 929 484.84

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATION DE CHARGES	60 000.00				60 000.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	1 701 421.00				1 701 421.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	12 142 621.00				12 142 621.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	13 904 042.00				13 904 042.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	13 904 042.00				13 904 042.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	13 904 042.00				13 904 042.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 025 442.84

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 15 929 484.84

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	513 269.00
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	82 235,60				82 235,60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	143 000,00				143 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 976,42		6 317,00		272 976,42
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 035 137,33		8 900,00		2 035 137,33
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 533 349,35		15 217,00		2 533 349,35
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	202 646,00				202 646,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000,00				60 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	262 646,00				262 646,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 795 995,35		15 217,00		2 795 995,35
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	2 795 995,35		15 217,00		2 795 995,35

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 795 995,35

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	400 000,00				400 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	461 118,33		15 217,00		461 118,33
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	861 118,33		15 217,00		861 118,33
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	330 000,00				330 000,00
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (9)	700 000,00				700 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	11 500,00				11 500,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000,00				60 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
	Total des recettes financières	1 101 500,00				1 101 500,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 962 618,33		15 217,00		1 962 618,33
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)	513 269,00				513 269,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	513 269,00				513 269,00
	TOTAL	2 475 887,33		15 217,00		2 475 887,33

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	320 108,02
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 795 995,35

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	513 269,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total			

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION BUDGETS ANNEXES (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN RÉGIE			
73	IMPÔTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
---	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION BUDGETS ANNEXES (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS			
29	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROV. POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
----------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 938 790.84	131 600.00	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	21 900.00		
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	197 800.00		
60623	ALIMENTATION (NON STOCKEE)	301 424.21		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES SERV LOGISTIQUE	1 900.00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN (NON STOCKEES)	11 200.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	56 050.00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	6 000.00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 700.00		
611	CONTRATS DE PREST DE SERVICES	66 600.00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	737 376.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	21 000.00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	81 184.00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	78 792.63	7 000.00	
615228	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	500.00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES AUTRES BIEN	30 330.00		
6156	MAINTENANCE	57 290.00		
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	4 000.00		
6168	AUTRES PRIMES ASSURANCE	133 700.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE TECHNIQUE	6 350.00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	50 000.00	9 600.00	
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET DE SEMINAIRES	400.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	211 474.00	115 000.00	
6226	HONORAIRES	16 500.00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	6 000.00		
6228	DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET D'HONORAIRES	28 000.00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00		
6237	PUBLICATIONS	55 600.00		
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	6 000.00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	8 260.00		
6248	DIVERS	150.00		
6256	MISSIONS	1 950.00		
6257	RECEPTIONS	9 000.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	25 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	52 000.00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	300.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	89 500.00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	1 000.00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 500.00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	380 000.00		
62872	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE	54 850.00		
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ORGANISMES	92 800.00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 000.00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 050.00		
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	60.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 379 380.00	-98 267.00	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVE DE RATTACHEMENT	1 153 719.00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CENTRES DE GESTI	44 167.00		
64111	REMUNERATION DES TITULAIRES - REMUN PRIN	3 847 257.00	-98 267.00	
64112	REMUNERATION DES TITULAIRES - NBI,SFT,IR	140 430.00		
64118	REMUNERATION DES TITULAIRES - AUTRES INDEMNITES	836 058.00		
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE - REMUNERATIONS	908 963.00		
64138	PERSONNEL NON TITULAIRE AUTRES INDEMNITES	85 681.00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	81 448.00		
6451	COTISATION A L'URSSAF	960 839.00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 228 384.00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	50 821.00		
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	4 080.00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L APPRENTISSAGE	1 300.00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	2 478.00		
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	33 755.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	912 476.00		
6512	DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	18 470.00		
6532	FRAIS DE MISSION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU CA	2 000.00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	15 000.00		
6542	CREANCES ETEINTES	5 000.00		
6561	SECOURS D'URGENCE	230 400.00		
6562	AIDES	69 600.00		
6574	SUBV FONCTIO AUX ASSOC.ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	563 000.00		
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	9 006.00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		13 230 646.84	33 333.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	53 850.00		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	54 556.00		
66112	ICNE	-706.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	1 931 719.00	166 667.00	
6715	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX BUDGETS ANNEXES	1 925 669.00	150 000.00	
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 750.00	16 667.00	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00		
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	200 000.00	-200 000.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	15 416 215.84		

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION(7)(8)(9)	513 269.00		
6811	DOTATION AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS INCORPO. ET CORPOR	513 269.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	513 269.00		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	513 269.00		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 929 484.84		
--	---------------	--	--

	RESTES A REALISER N-1 (11)	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif..

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATION DE CHARGES	60 000.00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	60 000.00		
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	1 701 421.00		
706	PRESTATIONS DE SERVICES	699 458.00		
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR BUDGET ANNEXE	276 100.00		
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	623 400.00		
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	102 463.00		
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	12 142 621.00		
74718	PARTICIPATIONS DE L'ETAT - AUTRES	1 420 552.00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DU DEPARTEMENT	421 742.00		
7474	DOT ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE	10 000 188.00		
7478	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANES	290 139.00		
748	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	10 000.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		13 904 042.00		

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 904 042.00		

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION(6)(7)(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total)	13 904 042.00		
---	----------------------	--	--

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 795 995.35	15 217.00	
--	--------------	-----------	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 217.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	COMPTES DE STOCKS ET ENCOURS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	400 000.00		
1322	SUB. D'EQUIP. NON TRANSFERABLE - REGION	400 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	461 118.33	15 217.00	
1641	Emprunts en Euros	461 118.33	15 217.00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		861 118.33	15 217.00	
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 030 000.00		
10222	FCTVA	330 000.00		
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	700 000.00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	11 500.00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00		
274	PRETS	60 000.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Total des recettes financières		1 101 500.00		
Opé. pour compte de tiers n°...(5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 962 618.33	15 217.00	
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (6)(7)(8)	513 269.00		
280411	AMORT SUBV EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	132 929.00		
280412	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	31 120.00		
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 265.00		
2804411	AMORTISSEMENT SUBVENTION D EQUIPEMENT EN NATURE BIENS	8 166.00		
2804412	AMORTISSEMENT SUBVENTION BATIMENTS EN NATURE	95 436.00		
2804422	SUBVENTIONS BATIMENTS PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	846.00		
2805	AMORTIS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 276.00		
28135	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS - IGAAC	7 517.00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AM	65 057.00		
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	34 157.00		
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL BUREAU ET INFORM	39 000.00		
28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	34 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE		513 269.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		513 269.00		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des		2 475 887.33	15 217.00	
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				15 217.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 15 RESIDENCES AUTONOMIE

M22

DECISION MODIFICATIVE 2
voté par nature

ANNEE 2023

Demande effectuée le 05/06/2023 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	
ACHATS						
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	62 000.00	62 000.00				
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	250 000.00	219 894.00				
60613 CHAUFFAGE	55 000.00	45 000.00				
60622 PRODUITS D'ENTRETIEN	14 100.00	11 800.00				
60623 FOURNITURES D'ATELIER	65 000.00	80 000.00				
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	12 500.00	17 300.00				
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES						
6066 FOURNITURES MEDICALES	2 600.00	2 600.00		150 000.00	150 000.00	
SERVICES EXTERIEURS						
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
6241 TRANSPORTS DE BIENS	30 000.00					
62428 TRANSPORT D'USAGERS	800.00	1 500.00				
6256 MISSIONS	195.00	308.93				
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	10 000.00	11 000.00				
6281 PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	31 000.00	31 000.00				
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	10 000.00	12 500.00				
6288 SERVICES EXTERIEURS - AUTRES	43 000.00	33 000.00				
TOTAL GROUPE I	586 195.00	527 902.93		150 000.00	150 000.00	

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	108 642.00	103 010.82					
INTERVENANTS MEDICAUX (MEDECINS COORDONNATEURS)	14 351.00	13 941.36					
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 731.00	2 601.00					
DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	13 594.00	13 205.94					
PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	13 788.00	11 613.65					
PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	994 823.00	970 727.75					
PERS TIT ET STA - INDEMNITE DE RESIDENCE	23 906.00	25 915.08					
PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	222 694.00	198 670.51					
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE							
SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT							
PERSNNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE * COMPLEMENT DE							
TRAITEMENT INDICIAIRE							
PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - PRIME GRAND AGE							
PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	371 219.00	322 444.70					
PERS NON MEDICAL DE REMPL - COMPLEMENT DE TRAITEMENT							
INDICIAIRE							
PERS NON MEDICAL DE REMPL - PRIME GRAND AGE							
PERS NON MED DE REMPL - INDEMNITES FORFAITAIRES TRAVAIL							
DIMANCHE JOURS FERIES							
PERS NON MED DE REMPLACEMENT AUTRES INDE	75 494.00	67 154.53					
PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	330 116.00	301 689.31					
PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	23 732.00	30 652.80					
PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	27 192.00	23 705.12					
PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	313 244.00	295 101.87					
MEDECINE DU TRAVAIL	474.00	299.88					
AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	6 244.00	4 462.32					
TOTAL GROUPE II	2 542 244.00	2 385 196.64					

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	135 532.00	134 531.60				
61352 LOCATIONS MOBILIERES - EQUIPEMENTS	5 000.00	5 000.00				
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	67 956.00	67 000.00				
61521 ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	171 211.00	250 000.00				
61558 ENTRETIEN ET REPARATIONS DES AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	18 000.00	12 000.00				
61568 MAINTENANCE AUTRE MATERIEL	67 700.00					
6161 ASSURANCE MULTIRISQUES	7 000.00	7 000.00				
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 700.00	1 900.00				
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		2 000.00				
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	77 500.00	100 300.00				
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLICQUES	5 000.00	5 000.00				
63512 TAXES FONCIERES	98 000.00	98 000.00				
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
6518 AUTRES DROITS D'UTILISATION	3 500.00	3 400.00				
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		9 341.00				
6542 CREANCES ETEINTES		11 424.00				
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA	10.00	10.00				
CHARGES FINANCIERES						
6611 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	5 900.00	6 850.00				
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	10 000.00	20 000.00				
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 566.94	46 422.10				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	262 728.00	261 298.00				
TOTAL GROUPE III	940 303.94	1 041 476.70				
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 068 742.94	3 954 576.27		150 000.00	150 000.00	
002						
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	4 068 742.94	3 954 576.27		150 000.00	150 000.00	

EXPLOITATION : RECETTES

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutaire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutaire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
731118 AUTRES MODES DE TARIFICATION	549 343.06	485 584.92					
73313 PRODUITS DEPT - PERS AGEES - PRIX DE JOURNEE -	290 000.00	250 000.00					
73418 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - PERS.AGEES-AUTRES ETAB	1 782 468.00	1 633 440.07					
7381 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS - CAF	210 000.00	224 000.00					
7388 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS	12 000.00	2 000.00					
TOTAL GROUPE I	2 843 811.06	2 595 024.99					

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutaire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutaire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
7085 PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS ACCOMP	8 000.00	10 000.00					
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	4 000.00	5 500.00					
7483 FORFAIT AUTONOMIE	113 500.00	120 000.00					
7548 AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS	45 000.00	45 000.00					
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURAN		10.00					
TOTAL GROUPE II	170 500.00	180 510.00					

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

7712	SUBVENTION D'EQUILIBRE					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION					
777	99 635.00	991 061.08		150 000.00	150 000.00	
778	3 566.94	46 422.10				

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	1 050 864.94	1 132 619.18	150 000.00	150 000.00		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 065 176.00	3 908 154.17	150 000.00	150 000.00		

002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n		
		3 566.94	46 422.10			
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	4 068 742.94	3 954 576.27	150 000.00	150 000.00	

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1391 SUBVENTIONS ETAT	2 973.00	2 973.00					
1392 SUBV. IVT COLL ET ETAB PUBLICS	56 662.00	56 663.00					
13988 AUTRES SUBVENTIONS	40 000.00	35 500.00					
TOTAL	99 635.00	95 136.00					

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS	85 700.00	98 500.00					
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	24 000.00	24 000.00					
TOTAL	109 700.00	122 500.00					

Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2013 FRAIS D'EVALUATION	5 500.00						
TOTAL	5 500.00						

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 032.17	2 744.52					
2184 MOBILIER	55 661.64	67 965.29					
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 940.80	52 810.00					
TOTAL	112 634.61	123 519.81					

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2313 CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	925 361.69	472 907.70		50 000.00	50 000.00		
2314 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI		1 740.00					
TOTAL	925 361.69	474 647.70		50 000.00	50 000.00		

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 252 831.30	815 803.51		50 000.00	50 000.00		

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 252 831.30	815 803.51		50 000.00	50 000.00		
--	---------------------	-------------------	--	------------------	------------------	--	--

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
10222	20 000.00					
TOTAL	20 000.00					

Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
13188		232 023.25				
TOTAL		232 023.25				

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles		
1641	877 967.18	223 870.55				
165	24 000.00	24 000.00		50 000.00		
TOTAL	901 967.18	247 870.55		50 000.00	50 000.00	

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
AMMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERALES	50 128.00	49 038.00					
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	156 500.00	159 967.00					
AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	1 500.00	1 464.00					
AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	32 600.00	27 829.00					
AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 000.00	23 000.00					
TOTAL	262 728.00	261 298.00					

28135
28145
28183
28184
28188

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 184 695.18	741 191.80		50 000.00	50 000.00		
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP	68 136.12	Report à nouveau en n-1 74 611.71	Report à nouveau en n				

001

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 252 831.30	815 803.51	50 000.00	50 000.00
--	---------------------	-------------------	------------------	------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 21 AIDE A DOMICILE

M22

DECISION MODIFICATIVE 2
voté par nature

ANNEE 2023

Demande effectuée le 05/06/2023 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	16 000.00	18 000.00				(6)	(7)
6068 AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		500.00					

SERVICES EXTERIEURS

AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	16.00	16.00					
6256 MISSIONS	3 700.00	500.00					
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	700.00	700.00					
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	12 000.00	12 000.00					
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	6 700.00	6 700.00					
TOTAL GROUPE I	39 116.00	38 416.00					

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	24 000.00	14 627.38					
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	1 300 000.00	1 589 441.11					
64112 INDEMNITE DE RESIDENCE	50 000.00	66 945.28					
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	315 000.00	390 958.56					
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAI							
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	100 000.00						
641182 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE							
641186 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET	12 000.00						
64151 JOURS FIERES	812 996.00	700 000.00					
641582 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	75 000.00						
641586 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET	8 000.00						
641588 JOURS FIERES							
64511 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE	191 000.00	132 096.78					
64511 INDEMNITES	330 000.00	270 057.10					
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	81 000.00	76 361.03					
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	70 000.00	19 037.60					
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	135 000.00	130 850.54					
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	1 000.00	299.88					
6475 MEDECINE DU TRAVAIL	8 500.00	9 189.66					
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL							
TOTAL GROUPE II	3 513 496.00	3 399 864.92					

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
61358 AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	2 180.00						
61561 MAINTENANCE INFORMATIQUE	21 944.00	21 944.00					
6163 ASSURANCE TRANSPORT	3 500.00	3 572.00					
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	54 000.00	59 000.00					
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLIQUES	25 820.00	15 000.00					
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00	500.00					
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	3 000.00	5 000.00					
6542 CREANCES ETEINTES	1 000.00	1 000.00					
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA	810.00	710.00					
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	8 000.00	12 000.00					
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 219.00	5 180.00					
TOTAL GROUPE III	130 973.00	123 906.00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3 683 585.00	3 562 186.92					
002	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	3 683 585.00	3 562 186.92					

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Restes à réaliser (3)	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
7328 AUTRES PRODUITS A LA CHARGE DE L ETAT		247 597.42					
733111 DOTATION GLOBALE SAAD		1 339 500.00					
73311111 DOTATION GLOBALE SAAD PERSONNES AGEES	1 554 132.00						
733141 PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT - TARIF HORAIRE - SAAD		33 000.00					
7331411 TARIF HORAIRE SAAD PERSONNES AGEES	21 000.00						
7332121 DOTATION GLOBALE SAAD PERSONNES HANDICAPEES	438 345.00						
733241 PRODUIT A LA CHARGE DU DEPARTEMENT - SAAD		350 000.00					
7332411 TARIF HORAIRE SAAD PERSONNES HANDICAPEES	80 000.00						
73412 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - SAAD	556 835.00	630 000.00					
73421 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - SECTEUR DES HANDICAPEES - SAAD	68 000.00	55 000.00					
7388 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS - AUTRES	91 000.00	60 000.00					
TOTAL GROUPE I	2 809 312.00	2 715 097.42					

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Restes à réaliser (3)	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
7548 AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS		102 360.00					
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURAN	10.00	10.00					
TOTAL GROUPE II	10.00	102 370.00					

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Budget précédent (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	SUBVENTION D EQUILIBRE	874 263.00				
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	744 719.50				

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	874 263.00	744 719.50				
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3 683 585.00	3 562 186.92				

002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n		
-----	------------------------------------	---------------------	-------------------------------	-----------------------	--	--

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	3 683 585.00	3 562 186.92				
--------------------------------------	--------------	--------------	--	--	--	--

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 20 concessions et droit similaires

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles	Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
FRAIS EVALUATION	5 500.00						
TOTAL	5 500.00						

2013

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles	Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
MATERIEL DE TRANSPORT	11 000.00	15 000.00		17 000.00	17 000.00		
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 624.00	7 500.00					
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500.00	2 500.00					
TOTAL	20 124.00	25 000.00		17 000.00	17 000.00		

2182

2183

2188

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles Propositions nouvelles	Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	25 624.00	25 000.00		17 000.00	17 000.00		
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP		Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT	27 258.39	16 842.28					
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	52 882.39	41 842.28					

001

003

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
28013 AMORTISSEMENT EVALUATION EXTERNE	722.00	722.00					
28182 AMORTISSEMENTS DU MAT DE TRANSPORT	3 239.00	1 438.00					
28183 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	5 258.00	2 020.00					
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000.00	1 000.00					
TOTAL	10 219.00	5 180.00					

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 219.00	5 180.00					

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP	42 663.39	36 662.28					

001

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	52 882.39	41 842.28					
--	------------------	------------------	--	--	--	--	--

ANNEXES

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRAS PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	2 173 776.00	361 975.25				
- Equipements municipaux (2)	1 913 630.00	218 975.25				
- Equip. non municipaux (ci/204) (3)	260 146.00	143 000.00				
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	2 173 776.00	361 975.25				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	2 173 776.00	361 975.25				
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 012 269.00	461 118.33				
RAR N-1 et reports	320 108.02					
Total cumulé recettes d'investissement	2 332 377.02	461 118.33				
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	767 119.00	6 357 324.63				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	767 119.00	6 357 324.63				
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	10 000 188.00	348 000.00				
RAR N-1 et reports	2 025 442.84					
Total cumulé recettes de fonctionnement	12 025 630.84	348 000.00				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
- Equipements municipaux (2)	249 978.09	7 766.01				2 390 349.35
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						143 000.00
- Opérations financières	2 500.00					262 646.00
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 500.00					2 475 887.33
RAR N-1 et reports						320 108.02
Total cumulé recettes d'investissement	2 500.00					2 795 995.35
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	6 700 820.00	2 104 221.21				15 929 484.84
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 700 820.00	2 104 221.21				15 929 484.84
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 660 542.00	895 312.00				13 904 042.00
RAR N-1 et reports						2 025 442.84
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRA PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		2 173 776.00	361 975.25				
Dépenses réelles		2 173 776.00	361 975.25				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 146.00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		82 235.60				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		143 000.00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		136 739.65				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 913 630.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00					
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							

RECETTES							
Total recettes d'investissement		2 332 377.02	461 118.33				
Recettes réelles		1 819 108.02	461 118.33				
001	EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT	320 108.02					
	REPORTE						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 030 000.00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	400 000.00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 000.00	461 118.33				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00					
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre		513 269.00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	513 269.00					
	SECTION						

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
	Dépenses réelles	252 478.09	7 766.01				2 795 995.35
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 500.00					202 646.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						82 235.60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						143 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	128 470.76	7 766.01				272 976.42
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	121 507.33					2 035 137.33
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						60 000.00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	2 500.00					2 795 995.35
	Recettes réelles	2 500.00					2 282 726.35
001	EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT						320 108.02
	REPORTE						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES						1 030 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						400 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 500.00					472 618.33
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						60 000.00
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre						513 269.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						513 269.00

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRA PUBLIQUES LOCALES	1	2	3	4
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		767 119.00	6 357 324.63				
Dépenses réelles		253 850.00	6 357 324.63				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		981 957.63				
012	CHARGES DE PERSONNEL						
022	DEPENSES IMPREVUES	200 000.00	3 352 752.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00	96 946.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 925 669.00				
Dépenses d'ordre		513 269.00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	513 269.00					
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		12 025 630.84	348 000.00				
Recettes réelles		12 025 630.84	348 000.00				
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 025 442.84					
013	ATTENUATION DE CHARGES		60 000.00				
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		288 000.00				
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	10 000 188.00					
Recettes d'ordre							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		6 700 820.00	2 104 221.21				15 929 484.84
	Dépenses réelles	6 700 820.00	2 104 221.21				15 416 215.84
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 329 423.00	627 410.21				2 938 790.84
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 550 067.00	1 478 561.00				9 379 380.00
022	DEPENSES IMPREVUES						200 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	815 530.00					912 476.00
66	CHARGES FINANCIERES						53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 800.00	250.00				1 931 719.00
<i>Dépenses d'ordre</i>							513 269.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						513 269.00

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84
	Recettes réelles	2 660 542.00	895 312.00				15 929 484.84
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						2 025 442.84
013	ATTENUATION DE CHARGES						60 000.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	700 109.00	713 312.00				1 701 421.00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	1 960 433.00	182 000.00				12 142 621.00
<i>Recettes d'ordre</i>							

4	IV - ANNEXES		IV
2	ELEMENTS DU BILAN		
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	767 119.00	6 357 324.63			7 124 443.63
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	767 119.00	6 357 324.63			7 124 443.63
012	CHARGES DE PERSONNEL		981 957.63			981 957.63
022	DEPENSES IMPREVUES		3 352 752.00			3 352 752.00
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT	200 000.00				200 000.00
042	ENTRE SECTION	513 269.00				513 269.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
66	COURANTE		96 946.00			96 946.00
66	CHARGES FINANCIERES	53 850.00				53 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 925 669.00			1 925 669.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	12 025 630.84	348 000.00			12 373 630.84
013	ATTENUATION DE CHARGES	12 025 630.84	348 000.00			12 373 630.84
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		60 000.00			60 000.00
	DOTATIONS SUBVENTIONS		288 000.00			288 000.00
74	PARTICIPATIONS	10 000 188.00				10 000 188.00
	EXCEDENT OU DEFICIT DE					
002	FONCTIONNEMENT REPORTE	2 025 442.84				2 025 442.84
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	11 258 511.84	-6 009 324.63			5 249 187.21

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FUNCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS								Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL										
012	CHARGES DE PERSONNEL										
022	DEPENSES IMPREVUES										
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT										
042	ENTRE SECTION										
	AUTRES CHARGES DE GESTION										
65	COURANTE										
66	CHARGES FINANCIERES										
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATION DE CHARGES										
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE										
	DOTATIONS SUBVENTIONS										
74	PARTICIPATIONS										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice		6 700 820.00	6 700 820.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 700 820.00	6 700 820.00
012	CHARGES DE PERSONNEL		1 329 423.00	1 329 423.00
022	DEPENSES IMPREVUES		4 550 067.00	4 550 067.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION			
66	COURANTE		815 530.00	815 530.00
67	CHARGES FINANCIERES			
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 800.00	5 800.00
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice		2 660 542.00	2 660 542.00
013	ATTENUATION DE CHARGES		2 660 542.00	2 660 542.00
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		700 109.00	700 109.00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS			
	PARTICIPATIONS		1 960 433.00	1 960 433.00
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-4 040 278.00	-4 040 278.00

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 INTERVENTIONS SOCIALES - AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)							6 700 820.00	
	Dépenses de l'exercice							6 700 820.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							1 329 423.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL							4 550 067.00	
022	DEPENSES IMPREVUES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							815 530.00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							5 800.00	
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)							2 660 542.00	
	Recettes de l'exercice							2 660 542.00	
013	ATTENUATION DE CHARGES								
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE							700 109.00	
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS							1 960 433.00	
002	EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)							-4 040 278.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)		2 104 221.21				2 104 221.21
	Dépenses de l'exercice		2 104 221.21				2 104 221.21
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		627 410.21				627 410.21
012	CHARGES DE PERSONNEL		1 476 561.00				1 476 561.00
022	DEPENSES IMPREVUES						
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT						
042	ENTRE SECTION						
	AUTRES CHARGES DE GESTION						
65	COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		250.00				250.00
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)		895 312.00				895 312.00
	Recettes de l'exercice		895 312.00				895 312.00
013	ATTENUATION DE CHARGES						
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE		713 312.00				713 312.00
	DOTATIONS SUBVENTIONS						
74	PARTICIPATIONS		182 000.00				182 000.00
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-1 208 909.21				-1 208 909.21

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES DU CCAS	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	2 173 776.00	361 975.25			2 535 751.25
	Dépenses de l'exercice	2 173 776.00	361 975.25			2 535 751.25
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 146.00				200 146.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		82 235.60			82 235.60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		143 000.00			143 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		136 739.65			136 739.65
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 913 630.00				1 913 630.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	2 332 377.02	461 118.33			2 793 495.35
	Recettes de l'exercice	2 332 377.02	461 118.33			2 793 495.35
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	513 269.00				513 269.00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 030 000.00				1 030 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	400 000.00				400 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 000.00	461 118.33			470 118.33
	EXCEDENT OU DEFICIT					
001	D'INVESTISSEMENT REPORTE	320 108.02				320 108.02
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 000.00				60 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	158 601.02	99 143.08			257 744.10

48	IV - ANNEXES		IV
	ELEMENTS DU BILAN		
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRA PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS							Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION									
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		252 478.09	252 478.09
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		252 478.09	252 478.09
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		2 500.00	2 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		128 470.76	128 470.76
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		121 507.33	121 507.33
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)		2 500.00	2 500.00
	Recettes de l'exercice		2 500.00	2 500.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION			
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		2 500.00	2 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-249 978.09	-249 978.09

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 INTERVENTIONS SOCIALES - AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)							252 478.09	
	Dépenses de l'exercice							252 478.09	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES							2 500.00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						128 470.76		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						121 507.33		
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)							2 500.00	
	Recettes de l'exercice							2 500.00	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION								
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES							2 500.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)							-249 978.09	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		7 766.01				7 766.01
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		7 766.01				7 766.01
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 766.01				7 766.01
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports		-7 766.01				-7 766.01
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		191 146.00		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		191 146.00		
1641	Emprunts en Euros	191 146.00		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	191 146.00			191 146.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		903 269.00		
Ressources propres externes de l'année (a)		390 000.00		
10222	FCTVA	330 000.00		
274	PRETS	60 000.00		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		513 269.00		
280411	AMORT SUBV EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	132 929.00		
280412	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	31 120.00		
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 265.00		
2804411	AMORTISSEMENT SUBVENTION D EQUIPEMENT EN NATURE BIENS	8 166.00		
2804412	AMORTISSEMENT SUBVENTION BATIMENTS EN NATURE	95 436.00		
2804422	SUBVENTIONS BATIMENTS PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	846.00		
2805	AMORTIS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 276.00		
28135	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS - IGAAC	7 517.00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AM	65 057.00		
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	34 157.00		
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL BUREAU ET INFORM	39 000.00		
28184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	34 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	903 269.00				903 269.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	191 146.00
Ressources propres disponibles (VIII)	903 269.00
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+712 123.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

